COMPRENDRE VOTRE **RÉGIME D'ASSURANCE**

FSSBM DE L'AEFO
Fiducie de soins de santé

Voici comment la FSSBM de l'AEFO, le RAEO et votre employeur appuient votre santé et votre bien-être, ainsi que ceux de votre famille et de vos collègues.

Le promoteur de régime : **FSSBM de l'AEFO**

GESTION ET GOUVERNANCE DU RÉGIME D'ASSURANCE

La FSSBM prend les décisions d'investissement, d'administration, de financement et de conception du régime, dans l'intérêt des membres.

Remarque : Votre FSSBM diffère de votre association laquelle est le syndicat qui gère votre assurance d'invalidité et vous offre des services professionnels.

Le gestionnaire de régime : **RAEO**

ADMINISTRATION DU RÉGIME

Le RAEO répond aux questions des membres du régime portant sur l'inscription au régime, l'admissibilité, les garanties, les primes, les ententes de financement et les demandes de règlement d'assurance vie, maladie et dentaire.

Partenaires du RAEO :

- La **Manuvie** s'occupe de l'assurance vie et paie les demandes de règlement d'assurance maladie ou dentaire au nom de la fiducie de soins de santé;
- **Teachers Life** est l'assureur pour l'assurance MMA.

Votre **employeur**

ADMINISTRATION DE VOTRE SITUATION D'EMPLOI ET DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Puisque votre employeur est responsable de votre emploi et de vos renseignements, veuillez communiquer avec lui si vous devez modifier l'un des éléments qui suit :

- Nom;
- Date de naissance;
- Adresse postale;
- Téléphone;
- Situation d'emploi et/ou de congé;
- Équivalent temps plein (ETP);
- Heures de travail.

Rôle concernant vos primes :

Gestion du financement du régime d'assurance, y compris les décisions relatives à la part des coûts payée par la FSSBM et/ou par le membre du régime.

Protection de votre régime pour que votre assurance reste abordable, accessible et durable.

Appui offert aux membres du régime pour les aider à comprendre leurs garanties et leurs demandes de règlement.

Établissement des feuillets d'impôt pour les membres du régime.

Remarque : Selon votre situation d'emploi, vous pourriez avoir à payer en partie ou en entier vos primes d'assurance.

Le RAEO utilise les données présentées par votre employeur pour établir votre admissibilité au régime, vous inscrire et déterminer le coût de vos garanties.

Des questions? Nous sommes là pour vous aider. Communiquez avec les Services d'assurance du RAEO au 1 866 783-6847.

Vous pouvez voir les questions fréquemment posées sur le régime d'assurance au raeo.com/aide. Vous trouverez davantage d'information au sujet de la FSSBM de l'AEFO et une foire aux questions, au aefo-wp.azurewebsites.net